



mise en place d'un portail

Par lulu100, le 03/01/2011 à 03:39

bonjour

le conseil syndical propose de mettre un grand portail

a l'entree de l'immeuble.sous pretexte que des voitures etrangeres a l'immeuble viennent se garer sur le parking de l'immeuble.

comment doit on comprendre les charges pour les travaux y a t il une quote

part?.personnellement je n'ai pas de parking dans l'immeuble je gare ma voiture a l'exterieur de l'immeuble.dois je comprendre cela comme une modification de ou une securite

etc...d'autant plus auparavant je venais avec ma voiture pour decharger mes courses ou provisions a l'interieur. j'ai des difficultes a le faire un emplacement pour les infirmiers me

gene.ils sont souvent mal gares.. et de toute façon j'ai un autre acces le syndic propose de faire payer tous les coproprietaires de la meme façon cad la meme somme d'argent est ce

logique.

salutations.